

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 39 (1992)  
**Heft:** 4

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cet abri. Précision importante, les Bergières ne devait servir que de centre de transit.»

L'abri des Bergières est donc fermé depuis le 21 février 1992, mais reste à disposition.

D'autres communes ont participé à cette opération de prise en charge: Morges-Tolochenaz, La Tour-de-Peilz et Yverdon. Les Autorités communales de Renens ont finalement refusé de faire partie du dispositif, jugeant que le nombre d'étranger installé sur leur territoire était suffisant.

#### Un bilan mitigé!

«Sur le plan organisationnel, poursuit Michel Schmid, la protection civile a démontré son savoir-faire, en faisant face rapidement, et dans des conditions

décentes, à une situation de crise. Toutes les personnes mises sur pied ont dû faire face à un surcroît de travail considérable, dans la mesure où ils fonctionnaient vingt quatre heures sur vingt quatre. C'est une expérience grande nature que tous ceux qui y ont participé ont qualifié d'intéressante.»

«Au-delà des aspects de planification et d'organisation, poursuit Michel Schmid, la vie dans un abri n'est pas une sinécure. On a pu se rendre compte qu'il est difficile de dépasser une occupation de plus de 15 jours (et cela ne tient pas seulement au fait qu'il s'agissait en l'occurrence de personnes «étrangères»); on pourrait parfaitement transposer cette expérience avec une mise à l'abri de notre propre popu-

lation, une sorte de lassitude s'installe relativement rapidement. Mais sur le fond qu'elle est la compétence de la PCI pour faire respecter la marche du Service? D'autant plus qu'il faut bien considérer que ces gens étaient libres d'aller et venir de se promener à l'extérieur pendant la journée; ce qui ne se serait pas forcément le cas lors d'une occupation préventive des abris.

Cela démontre à quel point il est important d'organiser la vie à l'intérieur, de façon à ce que les gens ne se laissent pas aller, qu'ils conservent en quelque sorte une forme de dignité.»

Sur le plan financier Michel Schmid se montre réservé. Les comptes ne sont pas encore faits. Mais il y a fort à parier que les Fr. 40.– attribués par jour et par personne ne suffiront pas. □

## Vaud: Les instructeurs «au vert»

**rm. L'instruction est une des cibles préférées des détracteurs de la protection civile. Consciente qu'il y a une part de vérité dans ces critiques, le Service cantonal vaudois de la protection civile a décidé de faire appel à un conseiller en formation, en complément des cours de formation dispensé par l'Office fédéral de protection civile.**

Comme on peut le pressentir, l'image de la protection civile, en général, n'est pas considérée comme un modèle du genre. Les raisons, objectives ou non, sont nombreuses. Elles ressortent de son organisation considérée comme inutilement compliquée, d'une information estimée spartiate sinon partielle, d'un encadrement et d'une instruction dont le «formel» semble peu adapté à la formation d'un public d'adultes.

Pourtant, l'instruction dispensée dans les centres a subi des améliorations considérables depuis quelques années. Elle reste cependant un secteur extrêmement sensible, car, pour les nouveaux astreints, c'est une prise de contact décisive pour la formation d'une image positive de l'institution, et sa diffusion dans le grand public.

C'est cette analyse qui a décidé Michel Buttin, Chef du Service cantonal, à confier à un conseiller extérieur le soin de préparer un séminaire destiné aux instructeurs professionnels.

#### Le CRIE en tête...

Le séminaire est conçu autour d'un objectif général tendant à accroître le sens de la communication des participants. Il est relativement intensif puisqu'il se déroule sur trois jours. Il comporte plusieurs blocs, mettant en œuvre l'analyse et la maîtrise du comportement, avec force exercices pratiques et jeux de rôles vidéo.

Le premier s'est tenu récemment dans les locaux du CRIE à Villeneuve.

De l'avis des participants, celui-ci s'est déroulé de façon satisfaisante. La plupart de ceux-ci souhaiteraient d'ailleurs «une suite» dans la mesure où cette forme de remise en question comporte des aspects intéressants par le simple fait qu'il offre un cadre d'ex-

pression neutre et permet aussi, en toute simplicité, d'exposer une série de problèmes et de chercher des solutions en commun.

Des sessions sont prévues dans tous les centres d'instruction du canton (CRIE, Aubonne; CCI, Gollion, ainsi qu'à la RAMA qui est celui de la commune de Lausanne). □

## Montmollin inaugure

rm. Attendu depuis longtemps, un abri de 200 places a été inauguré les 15 et 16 janvier 1992 dans cette commune de 447 habitants, en présence de Pierre Blandenier, chef cantonal de la PCI neuchâteloise.

C'est le président de la commune, Georges Jeanneret, qui a retracé les différentes étapes de la construction de cet abri dont les plans sont dus à l'architecte Michel Glauser.

Petite, mais importante particularité,

un stand de tir pour armes à air comprimé a été installé dans une partie de l'abri public. Cette concession de l'Office cantonal permettra à l'équipe de tir de Montmollin, fort connue pour ses résultats, de s'entraîner «à l'abri».

La population est venue en nombre pour visiter les installations et se renseigner sur le fonctionnement de la protection civile, notamment auprès du stand de l'Association neuchâteloise de PCI. □

### Zivilschutz-Matratzen

- Kissen
- Schlafsäcke
- Wolldecken
- Matratzenüberzüge (nach Mass)

### Liegestellen/Trockenklosett-System

Matratzen nach Mass für:  
**Militär/Personalunterkünfte/Ferienheime**

**ARTLUX**

Wiggermatte  
6260 Reiden  
062 81 35 66